

SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 24 juin 2025

PROCES VERBAL

Mme le Maire

Chers collègues bonsoir.
Je vous propose de commencer. Nous allons
procéder à l'appel des présents.

Mme Florence LABOUREE

Etaient présents : Mme LEROY Marie-Pierre,
M. ARGAUT Jean-Pierre, Mme ROTH Michèle,
M. MAITROT André, Maires-Adjoints,
MM. BALLAND Alain, BRUNET Raymond,
DUMONT Jean-Michel, Mmes KUROWSKI Myriam,
RICCARDI Véronique, MM. GOJJARD Pascal,
RAHAMNIA Farid, NEFFLIER Pierre-Marie,
Mmes QUINTART Sylvie, DEMIR Selda, EDESA
Stéphanie, M. BOSSAERT Renaud, Mmes JOSSO
Gorete, PAGLIA Olympe, ROGE Patricia, GARET
Sylvie et M. BALLANFAT Florent formant la majorité
des membres en exercice.

Etaient absents représentés :

M. Jean-Pierre TRIAULAIRE
Mandataire M. André MAITROT

M. Jean-Luc DRAGON
Mandataire M. Pascal GOJJARD

Mme Claudie LANOUX
Mandataire Mme Marie-Pierre LEROY

Mme Catherine BERLOT
Mandataire Mme Véronique RICCARDI

Mme Sandra DURUPT
Mandataire M. Renaud BOSSAERT

Mme Meryam ERCAN
Mandataire M. Alain BALLAND

M. Sébastien GROSJEAN
mandataire M. Emmanuel LIMA

M. Sébastien LAROCHE
mandataire Mme Patricia ROGE

Étaient absents :

M. Cédric NOEL
M. Jean-Pierre CORNEVIN

Mme le Maire

Merci beaucoup.

Il y a lieu maintenant de désigner une secrétaire de
séance. Je vous propose Mme Olympe PAGLIA.
Y a-t-il des oppositions ?
Je vous remercie.

Nous allons adopter le procès-verbal du Conseil
municipal de la précédente séance qui s'est tenue
le 13 mai 2025. Avez-vous des questions ou des
remarques sur ce PV ? Je vous remercie.

Vous avez normalement deux rapports sur table.

Le rapport numéro 29 concerne l'ouverture d'une
micro-crèche privée. En fait la réglementation a
changé et nous devons maintenant, en tant
qu'autorité organisatrice de la petite enfance,
émettre un avis sur l'ouverture de cette micro-
crèche. J'avais déjà donné un avis favorable de
principe il y a plusieurs années mais aucun rapport
n'avait été présenté au conseil municipal.

Le second rapport concerne les horaires d'entrée et
de sortie dans les écoles de la ville afin de nous
mettre en adéquation avec les pratiques et ce qui a
été validé en conseil d'école.

Est-ce que vous êtes d'accord pour l'ajout de ces
deux rapports ? Pas d'opposition, pas d'abstention.
Je vous remercie.

**Mme LEDOUBLE cède la présidence de séance à
M. LIMA Emmanuel, Maire-Adjoint.**

**VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 -BUDGET
PRINCIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-ANDRE LES
VERGERS**

(Lecture du rapport par M. Emmanuel LIMA)

M. BALLANFAT

Je vous remercie pour la lecture ce document. Heureusement qu'il y a le commentaire qui permet une meilleure compréhension. Même si les objectifs du CFU sont louables avec une volonté de simplifier l'information financière, cela reste quand même particulièrement complexe et difficile à comprendre.

Par exemple, j'ai quelques interrogations par rapport à la présentation. C'est à la page 129 quand on prend le rapport complet sur les états annexés. L'impact du budget pour la transition écologique est un sujet intéressant effectivement, mais dans lequel j'ai du mal un peu à évaluer l'action de la commune, même si tout ne relève pas de sa compétence.

Je pense que c'est une histoire de ventilation des écritures. C'est quelque chose qui d'un point de vue comptable a du sens, mais quand on regarde un petit peu dans le détail, par exemple, on constate que 72 % des dépenses du budget sont plutôt défavorables pour la transition écologique. C'est un peu dommage mais je pense que c'est quelque chose d'assez général. On n'a pas d'élément de comparaison.

Il y a des choses qui sont surprenantes. Par exemple il n'y a rien sur l'adaptation au changement climatique, sur la prévention des risques naturels, sur la gestion des ressources en eau, sur la transition vers l'économie circulaire, sur la gestion des déchets, sur la prévention des risques technologiques, sur la lutte contre les pollutions de l'air et des sols, ainsi que sur la préservation de la biodiversité et la protection des espaces naturels agricoles et sylvicoles. Or même si effectivement ceux ne sont pas des compétences majeures et que les actions de la commune ne sont pas très lisibles, j'ai du mal à croire qu'il ait zéro euro de réellement dépensé là-dedans.

Il y a d'autres choses qui me paraissent un peu bizarres. Par exemple il y aurait un impact défavorable des dépenses de santé sur l'action sociale. C'est assez étrange. Donc je trouve que c'est un peu dommage car la présentation de ce tableau est intéressante pour avoir une vue de l'impact des dépenses sur la transition écologique. Mais là, ce n'est pas mis en valeur.

M. LIMA

Le sujet étant très technique, je me permets de faire appel à une amie.

Mme LABOUREE

Effectivement, le fameux « budget vert » est une nouveauté de cette année. Si vous voulez plus d'explications techniques je laisserai ensuite la parole à Géraldine qui est beaucoup plus pointue que moi là-dessus.

Il s'agit donc d'une annexe tout à fait nouvelle sur laquelle tout le monde patauge un peu parce qu'on manque d'expérience et de recul, y compris les services de l'État. Les formations ont eu lieu quasiment après la clôture du document.

Finalement vous avez raison quand vous dites qu'on ne retrouve pas tout. On s'est posé la question car il y a des choses qui devraient rentrer dedans mais en fait elles ne correspondent pas à la définition de cette annexe. Notamment dès lors que vous avez une construction et c'est le cas en action sociale avec la construction de la crèche, c'est considéré comme défavorable parce qu'on imperméabilise les sols, même si le bâtiment est conçu dès le départ pour être économe en énergie, BBC ...

Il faudrait presque que l'on consacre une séance spécifique à cette annexe, qui n'est pas du tout ce qu'en tant qu'administré on pourrait penser.

En plus cette année il n'y a que quelques lignes qui sont à compléter et au fil du temps on y trouvera plus d'éléments.

Mme CHOQUART

Pour la première partie, il n'y a que l'axe 1 à compléter. L'année prochaine, nous devons aussi répondre à l'axe 6 qui concerne la préservation de la biodiversité et la protection des espaces naturels agricoles et sylvicoles. En tout, il y a 6 axes qui au fur et à mesure des années vont venir compléter cette annexe.

Cette année l'annexe porte que sur des comptes d'investissement bien particulier et au fur et à mesure du temps il y a d'autres comptes qui vont venir agrémenter le document.

M. BALLANFAT

Merci pour l'explication. J'en profite j'ai oublié de vous le dire, on a reçu une information de Monsieur CORNERVIN comme quoi finalement il sera absent. Il s'excuse.

M. LIMA

On paie les défauts de jeunesse de ce nouveau document et donc on a bien compris qu'il est amené à progresser aux fils des années.

Mme GARET

La déclaration que je vais vous lire au titre de notre groupe ne devrait pas vous surprendre. Les raisons pour lesquelles nous n'avions pas voté le budget primitif 2024 se confirment dans ce compte administratif même si on le nomme désormais compte financier unique.

Lors de notre explication de vote sur le budget primitif nous parlions d'une prudence excessive et même sélective. Par exemple, vous soulignez que les recettes supplémentaires d'imposition directe liées à l'augmentation des bases, qui se montent à 350 000 € par rapport à 2023, ont servi à compenser l'augmentation du coût de l'électricité. Il y a encre malgré cela un delta de 120 000 €.

Est mis en avant dans notre analyse du budget primitif 2024 le fait que depuis 2022, l'augmentation des bases a rapporté plus de 820 000 € de recettes supplémentaires. Vous êtes manifestement plus prompts à céder aux dépenses sécuritaires avec toujours plus de caméras et cette fois même de la vidéoverbalisation pour 129 000 € que d'investir dans d'autres projets qui créent du lien dans notre commune.

Nous avons estimé à plus de 500 000 € depuis 2015 les sommes investies dans la vidéosurveillance. Nous sommes sans doute loin du compte et nous vous redemandons officiellement le montant exact investi ces 10 dernières années dans ce domaine.

Avec ces nouveaux investissements vous avez franchi un nouveau cap. Vous dites répondre à la demande des parents d'élèves. Certes nous sommes dans une société où le sentiment d'insécurité se développe, s'entretient pour être plus précise, à tel point que ce sentiment d'insécurité si bien entretenu par certaines politiques nous conduit à la peur de l'autre puis à la méfiance systématique, au risque d'en arriver au rejet de l'autre. Une société basée sur le rejet n'est pas un projet de société acceptable.

Nous choisirons toujours ce qui tisse du lien, d'entraide et la solidarité. C'est pourquoi pour répondre aux demandes des parents d'élèves dans une période où les difficultés financières pour se chauffer, parfois même pour se nourrir s'accumulent, nous aurions préféré que cette somme de 129 000 € (ou les 120 000 € de reliquat lié à l'augmentation des bases après prise en compte du surcoût d'électricité) permettent plutôt à baisser le prix de la restauration scolaire par exemple. Cette somme pourrait réduire la participation familiale de près de 50 % ou même permettre l'accès gratuit au bus y compris pendant les vacances scolaires ce qui coûterait seulement

20 000 € de plus. Voilà notamment pourquoi nous voterons contre ce compte financier unique.

M. LIMA

Merci, Mme GARET. On ne va peut-être pas refaire le débat qu'on a eu au moment du vote du budget. On prend en compte vos remarques.

Vote : 26 voix pour

4 voix contre (Mme GARET, M. BALLANFAT, Mme ROGE + pouvoir de M. LAROCHE)

Mme LEDOUBLE

Merci Emmanuel pour cette présentation. Au passage, je remercie les services qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour réaliser ce dossier. C'était la première fois donc ça a été assez complexe. Merci beaucoup à vous notamment Géraldine et les autres agents qui ont participé à l'élaboration de ce document. Nous allons du coup reprendre l'ordre du jour.

BUDGET DE LA COMMUNE – AFFECTATION DU RESULTAT DEFINITIF 2024

(Lecture du rapport par M. Emmanuel LIMA)

Vote : 27 voix pour

4 abstentions (Mme GARET, M. BALLANFAT, Mme ROGE + pouvoir de M. LAROCHE)

PERSONNEL COMMUNAL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : CREATION ET SUPPRESSION DE POSTE

(Lecture du rapport par Mme Catherine LEDOUBLE)

Vote : unanimité

PERSONNEL COMMUNAL – DETERMINATION D'EMPLOIS POUVANT DONNER LIEU A L'ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT DE FONCTION ET CONDITIONS D'OCCUPATION

(Lecture du rapport par M. Emmanuel LIMA)

Mme ROGE

Juste une petite précision du coup est-ce lié à la création d'un poste de gardien ? Est-ce que c'est un poste à plein temps ? Ou est-ce que c'est un agent déjà présent dans nos services qui sera affecté à ce poste ?

Mme LEDOUBLE

C'est un agent du Complexe qui sera affecté à ce poste, donc actuellement à plein temps.

Mme ROGE

Une petite réflexion, c'est un exemple à suivre pour Mon Logis pour les habitants des quartiers Maugout et Ravel.

Mme LEDOUBLE

Cela termine l'opération qu'on avait entamée quand on avait racheté cette maison. Je vous rappelle qu'on a ouvert le jardin sur le complexe pour l'agrandir, puis on y a planté des arbres pour y faire un verger et amener de l'ombre.

La maison sera utilisée par un gardien ce qui semble pertinent dans cette structure et pour les structures voisines.

Vote : unanimité

**PERSONNEL COMMUNAL – MODALITES DE
REMUNERATION DES AGENTS DU POLE ACCUEIL DE
LOISIRS – CLUB ADOS ENCADRANT DES ENFANTS OU
DES JEUNES LORS DE SEJOURS AVEC NUITEEES**

(Lecture du rapport par M. Pascal GOUJARD)

Mme LEDOUBLE

Pour information, cela fait un petit moment qu'on avait plus de séjour avec nuitées. Le régime qui vous est proposé là, est plus favorable que ce que nous avions antérieurement.

Vote : unanimité

**PERSONNEL COMMUNAL – MODALITES DE
GRATIFICATION DES STAGIAIRES ACCUEILLIS DANS LA
COLLECTIVITE**

(Lecture du rapport par M. Pascal GOUJARD)

Mme LEDOUBLE

Cela nous donne la possibilité d'accueillir des stagiaires sur une période de plus de deux mois pendant des études secondaires le plus souvent.

Dernièrement, on a eu une demande et, comme nous n'avions pas délibéré en ce sens, on n'a pas pu répondre favorablement. L'idée c'est de pouvoir par la suite répondre favorablement aux demandes des stagiaires dans les secteurs dans lesquels on a la capacité de les encadrer.

Mme ROGE

On doit « annuler les délibérations du conseil prises antérieurement ». Je n'avais pas souvenir que

c'étaient des choses dont on avait déjà parlé en conseil municipal.

Mme LEDOUBLE

En fait on n'a pas trouvé de délibération antérieure mais je me suis dit que si par hasard, il y en avait une qui nous avait échappée, il est plus sage de l'annuler, et de repartir sur des bases saines. C'est une mesure de précaution.

Mme GARET

Qu'est ce qui nous empêche de rémunérer les stagiaires au-delà de ce que vous proposez ?

Mme LEDOUBLE

C'est minimum réglementaire, rien ne nous empêche de donner plus. Après il appartient au maire de fixer la rémunération

Mme GARET

Je vais poser la question différemment, est-ce qu'il y a une enveloppe budgétaire prévue pour la rémunération des stagiaires et est-ce qu'elle serait suffisamment importante pour pouvoir augmenter cette gratification ?

Mme LEDOUBLE

C'est possible mais, encore une fois, on ne prendra des stagiaires que dans la mesure où nous aurons la capacité de les encadrer, donc ça devrait rester quand même à la marge.

L'idée c'est d'ouvrir davantage de possibilités. On a déjà ouvert des postes pour l'apprentissage comme vous l'avez vu lors des précédents conseils. Donc, c'est également ici, la possibilité de pouvoir accueillir des stagiaires, ce qui n'était pas le cas jusqu'alors.

Vote : unanimité

**POLICE MUNICIPALE – CONVENTION A PASSER AVEC
LA VILLE DE TROYES POUR DES SEANCES
D'ENTRAINEMENT A L'UTILISATION DE GENERATEURS
AEROSOLS INCAPACITANTS OU LACRYMOGENES DE
PLUS DE 100 ML AVEC UN MONITEUR EN MANIEMENT
DES ARMES**

(Lecture du rapport par M. André MAITROT)

Vote : unanimité

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU
COMITE DEPARTEMENTAL HANDISPORT DE L'AUBE**

(Lecture du rapport par M. Emmanuel LIMA)

Vote : unanimité

**SUBVENTIONS A VERSER AU SAINT-ANDRE FOOTBALL
ET AU RUGBY CHAMPAGNE SAINT-ANDRE, POUR
LEURS PARTICIPATIONS AUX SECTIONS SPORTIVES
FOOTBALL ET RUGBY DU COLLEGE DE LA VILLENEUVE**

(Lecture du rapport par M. Raymond BRUNET)

Vote : 30 voix pour
1 non-participation (M. LIMA en raison de son
appartenance au SAF)

**EMAL – TARIFICATION DES PRATIQUES COLLECTIVES
MUSICALES**

(Lecture du rapport par M. Pierre-Marie NEFFLIER)

Vote : unanimité

**BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE GEORGES ROYER –
LUDOTHEQUE MUNICIPALE ET ECOLE MUNICIPALE DES
ARTS ET LOISIRS – MODIFICATIONS DES REGLEMENTS
INTERIEURS**

(Lecture du rapport par M. Jean-Michel DUMONT)

Mme LEDOUBLE

Je suis certaine que vous avez tous lus avec
attention chacun des règlements. L'idée c'était
plutôt de les toiletter un petit peu, de les harmoniser
et de les simplifier.

M. BALLANFAT

Je profite du rapport sur le règlement de la
bibliothèque municipale car je voulais faire une
proposition. J'ai vu que d'autres communes le
faisaient.

Ma proposition est d'envoyer une carte de
bibliothèque à tous les enfants qui rentrent aux CP
à la rentrée ou un petit peu après, avec une petite
lettre invitant les enfants à venir à la bibliothèque
accompagnés de leur famille. Cela peut permettre
de faire le premier pas pour rentrer dans la
bibliothèque et d'aider à la lecture.

Mme LEDOUBLE

C'est vrai que c'est gratuit pour les enfants mais si
on les incite à venir c'est mieux. Les enseignants les
amènent quand même de manière régulière. On
note cette idée puis on en discutera en commission
si vous en êtes d'accord.

Vote : unanimité

**REGLEMENTS INTERIEURS DES EQUIPEMENTS
SPORTIFS – MISE A JOUR**

(Lecture du rapport par M. Farid RAHAMINIA)

Vote : unanimité

**STADE D'ECHENILLY – RENOUELEMENT DE LA
CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU STADE AU
R.C.S.A ET DE LA CONVENTION DE MISE EN ŒUVRE DE
LA SECURITE**

(Lecture du rapport par M. Renaud BOSSAERT)

Vote : unanimité

**CONVENTION TRIPARTITE ENTRE LA VILLE DE SAINT
ANDRE LES VERGERS, L'UTT ET LE RUGBY
CHAMPAGNE – ANNEE SCOLAIRE 2025/2026**

(Lecture du rapport par M. Jean-Michel DUMONT)

Vote : unanimité

**STADE D'ECHENILLY – CONVENTION DE MISE EN
ŒUVRE DE LA SECURITE INCENDIE AVEC L'UTT**

(Lecture du rapport par M. Renaud BOSSAERT)

Vote : unanimité

**TENNIS COUVERTS – CONVENTION DE MISE A
DISPOSITION DE COURTS DE TENNIS AU T.C.S.A ET
CONVENTION DE MISE EN ŒUVRE DE LA SECURITE**

(Lecture du rapport par M. Jean-Michel DUMONT)

Vote : unanimité

**COMPLEXE BIANCHI – MISE A DISPOSITION DU
COMPLEXE POUR LES COURS D'EPS DU COLLEGE DE
LA VILLENEUVE**

(Lecture du rapport par M. Farid RAHAMINIA)

Vote : unanimité

**COMPLEXE BIANCHI- RENOUVELLEMENT DE LA
CONVENTION ENTRE LE COLLEGE DE LA VILLENEUVE,
LA SECTION FOOT ET LA VILLE DE SAINT-ANDRE LES
VERGERS**

(Lecture du rapport par M. Renaud BOSSAERT)

Vote : 30 voix pour

1 non-participation (Emmanuel LIMA n'a pas participé au vote en raison de son appartenance au SAF)

**MODIFICATION DES DATES DE FERMETURE DU STADE
D'ECHENILLY – AVENANT N°1 A LA CONVENTION**

(Lecture du rapport par M. Jean-Michel DUMONT)

Vote : unanimité

**RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC LE
SAINT-ANDRE FOOTBALL**

(Lecture du rapport par M. Emmanuel LIMA)

Vote : 30 voix pour

1 non-participation (Emmanuel LIMA n'a pas participé au vote en raison de son appartenance au SAF)

**SERVICE PERISCOLAIRES ET ACCUEIL DE LOISIRS :
MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR**

(Lecture du rapport par Mme Michèle ROTH)

Mme ROGE

Une intervention parce qu'il est vrai qu'une réflexion de fond est absolument nécessaire. Le règlement, doit être en accord avec les objectifs affichés en permanence dans les structures.

Par exemple, dans les modifications temporaires que vous proposez, qu'en est-il du respect des rythmes de l'enfant dont on parle sans arrêt dans les textes, lorsqu'on impose un délai maximum d'arrivée à neuf heures et qu'en plus cela, vous l'imposez aux enfants dont les parents ne travaillent pas ?

Qu'en est-il aussi de la prise en compte des besoins des familles lorsqu'on passe d'un délai d'inscription de trois à quatre semaines pour l'été ? Ça va pour ceux qui ont des emplois du temps très cadrés, mais comment font les familles avec des emplois du temps qui ne sont pas connus et qui occupent souvent les emplois de première ligne ou des emplois précaires ?

Il n'y a pas de solutions pour l'instant. Donc en attendant même s'il y a des avancées sur certaines choses, sans préjuger du travail qui va se poursuivre sur cette année et qui j'espère va remettre l'enfant et sa famille au cœur du projet, nous nous abstenons pour qu'on puisse continuer à travailler dessus très vite.

Vote : 27 voix pour

4 abstentions (Mme GARET, M. BALLANFAT, Mme ROGE + pouvoir de M. LAROCHE)

**OUVERTURE DE LA CRECHE D'ECHENILLY –
MODIFICATION DE LA CRECHE CENTRE-VILLE –
ADOPTION DU PROJET D'ETABLISSEMENT ET DU
REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT**

(Lecture du rapport par Mme Véronique RICCARDI)

Mme LEDOUBLE

Les travaux de la crèche à Echenilly avancent bon train. Une visite est prévue prochainement et l'ouverture est fixée au 18 août. Il y a lieu de mettre en place un certain nombre de documents dont le règlement et tout un tas d'autres autorisations administratives dont vous ne soupçonnez même pas l'existence. C'est une tâche administrative lourde et complexe.

Donc je voudrais saluer ma directrice qui fournit des efforts considérables pour que tout se passe bien, et Augustin sur les travaux. C'est vrai que c'est un chantier d'envergure, c'est le plus gros chantier de ce mandat et ça a énormément mobilisé nos équipes. Merci beaucoup à vous tous.

Mme ROGE

Je renouvelle ici l'avis positif que nous avons détaillé en commission. Avec mes collègues, nous avons émis un avis positif sur cette nouvelle volonté éducative qui est proposée dans l'organisation « petite famille ».

Du coup j'en profite pour faire le parallèle avec la remarque du précédent rapport, là on s'intéresse d'avantage au fonctionnement et ça répond davantage aux besoins des enfants. Je pense que ça peut être aussi une piste de réflexion pour notre centre de loisirs : la façon de fonctionner, l'intégration des enfants qui souffrent de handicaps... Ça serait intéressant de voir ce qu'on peut récupérer de ce règlement et qui en plus fonctionne.

Mme LEDOUBLE

Merci pour votre avis positif, effectivement l'idée c'est de faire le même genre de travail pour les structures concernant les enfants d'âge un peu plus élevé. C'est pour ça que ça nécessite un temps de réflexion plus long et qu'on ne peut pas mener ça à toute vitesse en quelques semaines.

Vote : unanimité

**MARCHE D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET
PAYSAGERS - AUTORISATION A LANCER ET ATTRIBUER
LE MARCHE**

(Lecture du rapport par Mme Catherine LEDOUBLE)

Vote : unanimité

**PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE ET DES
ESPACES PUBLICS (PAVE)**

(Lecture du rapport par Mme Catherine LEDOUBLE)

Mme GARET

Ce sujet de l'accessibilité de la voirie et des espaces publics est un sujet ô combien important et on ne peut que le soutenir. Le problème que l'on rencontre c'est qu'on a eu les documents assez tardivement et ça demanderait un examen approfondi des documents pour comprendre l'utilité, voir s'il y a des manques.

Du coup, on n'a pas pu avoir une réflexion nourrie, et on n'a pas pu être associé d'une manière ou d'une autre.

Mme LEDOUBLE

C'est la commission accessibilité qui travaille sur ce dossier-là. Effectivement, comme vous n'en faites pas partie, le document vous a été adressé dans les délais réglementaires comme les autres documents du conseil.

Mme GARET

C'est un sujet important et intéressant et ça mérite beaucoup de temps.

Vote : unanimité

GESTION URBAINE ET SOCIALE DE PROXIMITE

(Lecture du rapport par Mme Catherine LEDOUBLE)

Mme ROGE

Du coup comme les deux rapports sont présentés en même temps et que l'on est contre l'avenant, on

a décidé de voter contre. Aussi, dès qu'on aura un rapport sur la TFPB et tant que Mon Logis ne mettra pas en place des gardiens dans les immeubles, on votera contre.

Mme LEDOUBLE

Est-ce que vous souhaitez que l'on fasse deux votes séparés ?

Mme ROGE

Oui.

Mme LEDOUBLE

Dans ce cas, comme tout le monde est d'accord, je vous propose de voter les deux points séparément :

**Avenant n°1 à la convention-cadre d'utilisation
par les bailleurs sociaux de l'abattement de la
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (ATFPB)
dans les quartiers prioritaires de la Politique de
la Ville**

Vote : 27 voix pour

4 voix contre (Mme ROGE + pouvoir de M.
LAROCHÉ, Mme GARET et M. BALLANFAT)

**Convention-cadre de Gestion Urbaine et Sociale
de Proximité pour les quartiers prioritaires de la
Politique de la Ville**

Vote : unanimité

**SOCIETE SPL XDEMAT – REUNION DE L'ASSEMBLEE
GENERALE SUR LA REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL**

(Lecture du rapport par M. Emmanuel LIMA)

Vote : 30 voix pour

1 non-participation (M Alain BALLAND n'a pas
participé au vote en raison de son appartenance à
la SPL)

**RAPPORT D'ACTIVITE DE TROYES CHAMPAGNE
METROPOLE 2023**

(Lecture du rapport par Mme Catherine LEDOUBLE)

Le conseil municipal prend acte de ce rapport.

**INFORMATION SUR L'EXERCICE DE LA COMPETENCE
DONNEE A MME LE MAIRE PAR APPLICATION DE
L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES
COLLECTIVITES TERRITORIALES**

(Lecture du rapport par Mme Catherine LEDOUBLE)

Le conseil municipal prend acte de ce rapport.

Mme le Maire

Nous avons épuisé l'ordre du jour. Merci à vous.
La séance est levée. Bonne soirée.

FIN DE LA SEANCE À 20H30

La Secrétaire de Séance,

Mme Olympe PAGLIA



[Signature] Le Maire,

Catherine LEDOUBLE